

## **PLENIERE DU 20 OCTOBRE 2008**

### **ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2009**

#### ***Intervention de Véronique Bérégovoy, pour le groupe des élus Verts***

Monsieur le Président, cher(e)s collègues,

A la fin de cet été, l'agence de notation Public Evaluation System confirmait la place de leader tenue par la Haute-Normandie dans le classement de la gestion des régions. Nous ne pouvons que nous réjouir de ce résultat. Il offre l'opportunité d'investir dans l'avenir de la Région et des haut-normands.

L'emprunt de 200 M€ réalisé pour l'acquisition de matériel ferroviaire est ainsi une étape importante. Cet engagement en faveur du ferroviaire se traduit dans les orientations budgétaires de 2009 par l'achat de nouveaux matériels et la modernisation des infrastructures. Venant en parallèle de la mise en place du cadencement, ces investissements permettront de répondre à la demande croissante de transports en commun des haut-normands en leur offrant fiabilité, lisibilité et confort. Au-delà, ils doivent être le signe d'un programme ambitieux en direction du développement de tous les transports en commun, incluant notamment la réouverture de la ligne SNCF Rouen-Evreux.

Outre l'importance accordée au ferroviaire dans les orientations budgétaires pour 2009, un certain nombre d'autres engagements d'importance sont mentionnés.

Voté en juin 2007, le Plan Climat Energie est ainsi cité à plusieurs reprises dans le document, comme condition de mise en œuvre des projets. C'est le cas évidemment pour les établissements scolaires où la volonté de maîtrise de l'énergie se traduit par la réalisation des diagnostics de performance énergétique ou le recours aux techniques innovantes dans le cadre des restructurations. C'est le cas aussi pour les politiques d'aménagement du territoire et les aides afférentes aux bâtiments et au logement.

Soucieux de faire un saut d'échelle qualitatif en la matière, nous affirmons l'importance d'aller au-delà de l'expérimentation, qui a fait ses preuves, et de généraliser les éco-conditionnalités à l'ensemble des politiques de soutien de la Région.

Aujourd'hui, les expérimentations doivent se concentrer sur de nouveaux outils, de nouvelles méthodes d'approche. Ainsi, la mise en place, dans le cadre de la définition du nouveau contrat de Parc, d'une méthodologie visant à faire du coût global un outil d'aide à la décision est particulièrement intéressante et devra être suivie avec attention.

Par ailleurs, des engagements formels ont été pris et réaffirmés cette année sur un certain nombre de dossiers d'importance. Nous serons attentifs à leur pleine inscription dans le

budget qui sera présenté. Ceci concerne particulièrement l'Observatoire permanent de la biodiversité, l'observatoire de l'énergie et des GES ou encore les aides au maintien et à la conversion en agriculture biologique.

Enfin, inscrites dans les orientations budgétaires, les études relatives à l'approfondissement du chenal par le Port Autonome de Rouen, celles relatives à l'extension du grand canal par le Port Autonome du Havre et la révision du Plan Régional pour la Qualité de l'Air, devront faire l'objet d'une attention toute particulière, en tant qu'outils à la décision ultérieure.

En conclusion, les orientations budgétaires présentées répondent dans une large mesure aux objectifs fixés et ouvrent un certain nombre de chantiers que nous considérons comme prioritaires. Nous approuvons donc ce rapport.